

pouvoir discuter de cette question avec le ministre intéressé mais il est en voyage. J'y répondrai demain.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA COMMISSION NORRIS; QUESTION AU SUJET DU RAPPORT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre du Travail s'il a reçu le rapport de la Commission d'enquête Norris et, dans l'affirmative, s'il peut le déposer?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore reçu ce rapport, et je regrette que le renseignement que j'ai donné la semaine dernière à mon honorable ami se soit révélé une prévision inexacte. Le rapport n'a pas encore été remis; dès qu'il le sera, il sera déposé le plus tôt possible.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ON DEMANDE LA FORMATION DES COMITÉS PERMANENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'espère que j'obtiendrai qu'on fasse quelque chose. Seulement, cette fois-ci, j'adresse ma question au secrétaire d'État. Étant donné que la Chambre a déjà renvoyé un certain nombre de questions aux comités permanents et vu les promesses d'après lesquelles d'autres questions encore leur seront déférées, le secrétaire d'État peut-il nous dire quand les comités permanents de la Chambre seront institués?

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): J'espère, monsieur l'Orateur, que le whip en chef pourra convoquer une réunion du comité permanent dès que les six membres de ce comité trouveront le temps de se réunir, afin d'établir la participation des divers partis aux comités, et dès qu'on aura les noms voulus, une motion sera présentée pour établir les divers comités.

Je regrette—et je sais que le député qui a posé la question le regrette aussi—que les efforts faits pour diminuer le nombre des membres de ces comités et rendre ceux-ci plus maniables, ce que trois partis sur quatre pensaient pouvoir accepter, aient été rejetés par le quatrième. Les comités auraient été institués plus tôt, j'imagine, s'il n'y avait pas eu ces négociations. Mais j'espère que, dès l'institution du comité de la procédure, celui-ci pourra étudier la question—et je proposerais

qu'on l'établisse immédiatement si c'était possible d'y procéder sans débat préalable.

L'hon. M. Churchill: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le secrétaire d'État et leader de la Chambre essaie, par les observations qu'il fait de temps à autre, de jeter le discrédit sur l'opposition. (*Exclamations*). C'est uniquement à lui qu'est dû le retard qui s'est produit dans cette question. S'il s'occupait de son travail et veillait à l'institution des comités, ceux-ci fonctionneraient déjà. Mais, il temporise. Il ne veut pas que son whip se réunisse avec qui que ce soit sans qu'il soit assis à ses côtés, pour venir à la rescousse. Que les whips des différents partis se réunissent, ils régleront cette affaire dans une demi-heure.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Il me semble qu'un député contrevient au Règlement de la Chambre quand il se livre à une attaque personnelle contre un autre. Je serais le dernier député qui chercherait à user de pareil rappel au Règlement. (*Exclamations*)

Je tiens à mettre les choses au clair. Je suis membre de ce comité dûment désigné par la Chambre et le Règlement n'autorise en rien l'honorable représentant à critiquer une décision de la Chambre. Il le saurait, s'il avait compris le Règlement. J'ai autant le droit d'assister aux réunions de ce comité que n'importe quel autre de ses membres. Il n'a tenu qu'une seule réunion et le seul membre absent était le député de Winnipeg-Sud-Centre. J'ajoute que s'il entretenait des contacts un peu plus étroits avec son whip en chef, les deux ne feraient pas publier des déclarations contradictoires dans les journaux sur cette question en particulier.

M. l'Orateur: A l'ordre!

L'hon. M. Churchill: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Je rappelle aux honorables députés que votre Orateur a le devoir de protéger tous les députés.

L'hon. M. Churchill: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur, pour vous demander de me protéger contre les attaques personnelles du secrétaire d'État. (*Exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre! Le député de Simcoe-Est.

REPRISE DU DÉBAT SUR LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, c'est au secrétaire d'État que ma